

MOT DE LA DIRECTION

La création d'Alliance Finance Impact (AFI) repose sur une conviction forte : l'Afrique regorge d'organisations porteuses d'ambition, de résilience et d'une capacité réelle de transformation sociale. Pourtant, beaucoup d'entre elles se heurtent à des exigences de gouvernance et de gestion qui limitent leur accès aux financements et entravent leur potentiel d'impact.

AFI répond à cette douleur à travers le **AFI Compliance Score™**. Nous proposons un référentiel clair, rigoureux et aligné sur les standards internationaux, permettant aux organisations africaines d'avoir un langage universel et une boussole fiable pour se structurer, se renforcer et aller chercher les ressources nécessaires pour amplifier leur impact.

Ce guide méthodologique matérialise notre volonté de doter l'écosystème d'un langage commun, d'un cadre objectif et d'un outil pratique pour accompagner la montée en maturité des organisations.

Notre engagement est simple : soutenir les structures qui œuvrent sur le terrain, en leur offrant des outils concrets pour améliorer leur gouvernance, leur transparence et leur efficacité opérationnelle. Nous croyons profondément qu'une organisation bien structurée est une organisation plus influente, plus durable et plus capable de changer des vies.

AFI n'est pas seulement une solution technique, mais une vision : celle d'un continent où les organisations disposent des moyens, de la confiance et de la crédibilité nécessaires pour réaliser pleinement leur mission sociale.

La Direction d'AFI renouvelle son engagement à accompagner chaque organisation dans ce parcours vers plus de professionnalisme, d'impact et de durabilité.



La Direction,
Alliance Finance Impact



ALLIANCE FINANCE IMPACT (AFI)

Fiche conceptuelle

Cabinet de conseil et d'appui en gouvernance, conformité et maturité institutionnelle.

Notre mission

Aider les organisations africaines, en particulier celles de l'espace francophone, à atteindre un niveau de maturité, de crédibilité et de conformité leur permettant de collaborer efficacement et durablement avec des bailleurs, investisseurs et partenaires internationaux.

Chez AFI, nous croyons qu'avant de chercher des fonds, il faut d'abord inspirer confiance.

Notre vision

Bâtir une infrastructure de confiance pour les acteurs du développement africain, où la transparence et la rigueur deviennent des leviers de croissance durable.

Notre modèle d'affaires

Pilier 1 : Le diagnostic organisationnel

Un diagnostic organisationnel complet permettant d'évaluer la maturité institutionnelle d'une organisation selon les standards du AFI Methodological Guide – Version 1.0 (2025). Le guide méthodologique d'évaluation est inspiré des principes du UNDP Capacity Assessment Framework, du IFC Performance Standards, du OCDE Guidelines for Responsible Business Conduct, des recommandations anti-corruption de l'ISO 37001 et des standards de transparence GRI, tous adaptés au contexte des organisations africaines.

Le diagnostic couvre :

- Gouvernance et leadership,
- Gestion financière et contrôles internes,
- Transparence et communication,
- Conformité réglementaire et éthique,

- Gestion des ressources humaines et impact social.

Chaque diagnostic est soumis à un processus de vérification à deux niveaux, garantissant rigueur, neutralité et traçabilité des résultats.

Résultats :

- AFI Compliance Score™,
- Rapport de recommandations,
- Label “AFI Transparency Verified™” (destiné aux organisations ayant atteint le seuil de performance requis de +80/100, validité 12 mois, renouvelable après contrôle).

L'objectif est de permettre aux structures d'identifier leurs faiblesses, renforcer leurs systèmes, et devenir éligibles aux partenariats et financements.

Il constitue également un outil d'aide à la décision pour les bailleurs, fondations et programmes de financement. Il leur permet d'identifier les partenaires les plus fiables, de suivre l'évolution de la maturité organisationnelle de leurs bénéficiaires, et d'intégrer le score AFI comme critère de sélection ou de suivi dans leurs propres appels à projets

Pilier 2 : La compatibilité et la mise en relation

A. Plateforme de matching pour organisations et bailleurs

- Toutes les organisations présentant un AFI Compliance Score™ supérieur à 59/100 sont éligibles à l'intégration de l'espace membres d'AFI, par le biais d'une inscription standard ou premium renouvelable par mois ou par an.
- Elles reçoivent régulièrement tout au long du mois des appels à candidatures, opportunités de financement et appuis techniques adaptés à leur profil.
- AFI agit comme hub de veille et d'intermédiation entre les organisations et les bailleurs locaux, sous-régionaux et internationaux.

B. Matching pour entreprises et investisseurs

- Les entreprises passent d'abord par le AFI Compliance Core™ pour évaluer leur fiabilité.
- AFI les accompagne ensuite dans la préparation de leurs dossiers d'investissement, puis créer un marché de confiance entre elles, entreprises crédibles, et financeurs responsables.
- Enfin, elles sont mises en relation avec des investisseurs, institutions et programmes selon leur profil.

Pilier 3 : AFI Training and Capacity Hub – Renforcement et mise à niveau

AFI propose un dispositif complet d'appui technique et de formation pour accompagner les organisations à chaque étape de leur parcours de maturité.

Ce pôle se divise en deux volets complémentaires :

A. Renforcement de capacités institutionnelles

Il est destiné aux organisations déjà structurées ou ayant bénéficié d'un matching réussi. Ce volet vise à consolider leurs pratiques et pérenniser les progrès pour assurer la durabilité des performances et favoriser une croissance continue.

Il inclut :

- des formations ciblées (gouvernance, reporting, audit, réserves),
- du mentorat post-matching,
- et un suivi technique personnalisé pour maintenir le niveau de conformité AFI.

B. Appui et accompagnement pour la mise à niveau

Il est destiné aux organisations ayant obtenu un score AFI insuffisant ou souhaitant améliorer leur attractivité, ce volet propose un accompagnement de terrain et de conseil sur mesure. Il vise à renforcer les fondations institutionnelles pour permettre à l'organisation de progresser vers le label AFI Transparency Verified™ et d'accéder au Matching Platform.

Il comprend :

- la révision des politiques et procédures internes,
- la structuration administrative et financière,
- la mise en conformité avec les normes bailleurs et AFI,
- et un suivi jusqu'à la re-évaluation du score AFI Compliance Core™.

Guide Méthodologique Officiel – Version 1.0 (2025)

Ce guide méthodologique constitue la référence officielle du **AFI Compliance Score™**.

Il présente une approche complète en deux niveaux :

1. **L'Auto-évaluation** (auto check) gratuite, simple qui produit un score indicatif de conformité.
2. **Le diagnostic certifié**, rigoureux, menant à la délivrance du badge de transparence, **AFI Transparency Verified™**, et à l'inscription dans le registre public AFI.

Cette version publique présente de manière claire et transparente les principes, les standards, la méthodologie générale, et le processus d'évaluation, sans exposer la grille technique interne propre à AFI.

PARTIE 1 – AFI AUTO-CHECK (VERSION SIMPLIFIEE ET INDICATIVE)

1. Objectif de l'Auto-Check

L'Auto-Check est un outil d'auto-évaluation qui permet à toute organisation grande ou petite d'obtenir une première indication de son niveau de maturité institutionnelle.

Il vise à :

- créer un premier niveau de conscience organisationnelle,
- sensibiliser aux attentes des bailleurs,
- encourager l'amélioration continue,
- orienter vers un diagnostic certifié.

Il s'agit d'une évaluation **non certifiée**, basée uniquement sur les informations déclarées par l'organisation, sans vérification par AFI.

2. Les cinq piliers AFI de l'auto-check

Pilier 1. Gouvernance et Leadership

Évalue la structure décisionnelle, l'existence d'un organe de gouvernance, la clarté des rôles et la cohérence de la vision.

Pilier 2. Gestion financière et Conformité

Vérifie l'existence de procédures financières, de contrôles internes et de mécanismes de conformité minimaux.

Pilier 3. Programmes et Impact

Évalue la clarté des objectifs de programme, la capacité à suivre les activités et à démontrer l'impact.

Pilier 4. Transparence publique

Analyse la capacité de l'organisation à rendre des informations publiques et à communiquer son action.

Pilier 5. Ressources humaines et Durabilité

Mesure la clarté des rôles, la disponibilité de ressources humaines structurées et la stabilité de l'organisation.

3. Méthode de notation simplifiée

Chaque indicateur est noté de **0 à 3** :

- 0 = Non ou inexistant
- 1 = Partiellement en place
- 2 = Existant mais incomplet
- 3 = Oui ou Fonctionnel et structuré

Le score final fournit une tendance générale, non vérifiée.

4. Interprétation du score

Score	Lecture
0–59%	Organisation en phase de structuration
60–79%	Base solide mais encore instable
80–100%	Maturité avancée ; candidat naturel au score certifié

5. Suite logique

Chaque organisation peut réserver une **session gratuite de 15 minutes** avec un analyste AFI pour interpréter son résultat, comprendre les axes de progression et décider de passer au diagnostic certifié.

PARTIE 2 – Le diagnostic certifié (VERSION CERTIFIÉE)

Cette version repose sur un examen rigoureux basé sur des preuves, mené selon une méthodologie indépendante et professionnelle.

SECTION 1 – Fondements internationaux

Le AFI Compliance Score™ s'appuie sur cinq cadres internationaux reconnus. AFI adapte ces principes aux réalités opérationnelles africaines pour créer une méthodologie crédible, contextualisée et applicable.

1. UNDP Capacity Assessment Framework

Ce cadre permet d'évaluer la capacité institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle d'une structure.

AFI applique cette logique en structurant ses cinq piliers comme un parcours global de maturité.

2. OECD Principles of Good Governance

Les principes OCDE à savoir transparence, responsabilité, intégrité, efficacité, équité, participation sont appliqués par AFI dans ses piliers gouvernance, finances, transparence et Ressources Humaines.

3. ISO 37001 – Anti-Bribery Management System

Le Pilier 2 de **Gestion financière & Conformité** est Inspiré de la norme anti-corruption. AFI vérifie l'existence de mécanismes de contrôle, de procédures de validation, de gestion des risques et de prévention des conflits d'intérêts.

4. GRI Standards – Reporting and Transparency

Les standards GRI inspirent AFI pour son pilier 4 à travers l'exigence de transparence publique : rapport annuel, communication de l'impact, informations financières accessibles.

5. IFC Performance Standards

Ils servent de référence pour les standards sociaux, RH, éthiques et de durabilité intégrée à l'analyse AFI.

Ces cadres constituent la base internationale du score, mais AFI préserve **sa propre matrice interne de scoring**, non divulguée publiquement.

SECTION 2 – Les cinq piliers AFI

Les cinq piliers AFI constituent la charpente méthodologique du AFI Compliance Score™.

Ils traduisent les attentes internationales (UNDP, OCDE, ISO, GRI, IFC) en un référentiel opérationnel, adapté aux réalités africaines.

Chaque pilier représente un domaine fondamental que les bailleurs examinent systématiquement lorsqu'ils évaluent une organisation : gouvernance, finances, programmes, transparence et ressources humaines.

La présente section décrit chaque pilier en termes d'esprit, de portée et de dimension institutionnelle, sans divulguer la grille interne de notation AFI.

PILIER 1 — Gouvernance et Leadership (20%)

La gouvernance constitue le socle de toute organisation crédible.

Elle reflète la qualité du leadership, la capacité décisionnelle, la transparence et l'orientation stratégique. Une gouvernance solide permet d'assurer la cohérence entre la vision, les décisions prises et l'allocation des ressources. Dans le contexte africain, où les organisations évoluent souvent dans des environnements institutionnels hybrides, ce pilier garantit qu'une structure dispose d'une autorité dirigeante fonctionnelle, légitime et responsable.

PILIER 2 — Gestion financière et Conformité (25%)

Ce pilier évalue la capacité de l'organisation à gérer ses ressources financières selon des principes de rigueur, de transparence et de conformité avec les normes applicables, normes locales, exigences bailleurs.

La gestion financière représente l'un des critères les plus déterminants pour les bailleurs internationaux ; elle est souvent le facteur principal de rejet ou de suspension de financements. AFI vérifie ici non seulement l'existence de documents, mais aussi la capacité d'une structure à mettre en œuvre des mécanismes de contrôle interne fiables.

PILIER 3 — Programmes et Impact (20%)

AFI évalue la capacité d'une organisation à planifier et exécuter des programmes structurés, à

PILIER 4 — Transparence publique (15%)

La transparence publique est au cœur de la confiance des bailleurs, partenaires et communautés. Elle reflète la volonté d'une organisation de rendre visibles son identité, ses actions, sa gouvernance et ses résultats. Dans un écosystème où la digitalisation accélère la communication institutionnelle, la visibilité publique devient un critère essentiel d'intégrité et de crédibilité.

PILIER 5 — Ressources humaines et durabilité (20%)

Les ressources humaines incarnent la capacité opérationnelle et la continuité d'une organisation. Ce pilier examine la structure de l'équipe, la gestion du personnel et la durabilité institutionnelle. Dans un contexte où de nombreuses organisations africaines reposent sur des bénévoles ou sur une direction concentrée, AFI analyse la capacité d'une structure à fonctionner sans dépendre d'une seule personne, tout en maintenant sa performance dans le temps.

SECTION 3 – Barème 0–4 (Version publique)

Score	Définition
0	Inexistant
1	Informel
2	Formel mais partiel
3	Formel et opérationnel
4	Conforme aux standards internationaux

(La grille interne détaillée reste confidentielle.)

SECTION 4 – Calcul du score

Le calcul du score AFI répond à trois exigences : **Objectivité**, **Traçabilité**, et **Reproductibilité**.

1. Notation interne

Chaque indicateur reçoit une note de 0 à 4, basée sur des preuves.

La méthodologie interne d'interprétation est confidentielle.

2. Pondération

Chaque pilier contribue différemment au score final.

Ces pondérations sont publiques pour garantir la transparence, mais la logique interne de priorité par indicateur reste protégée.

3. Conversion en pourcentage

AFI calcule un score global sur 100%, présenté en trois niveaux :

- **Foundation** : 0–59%
- **Growth** : 60–79%
- **Leadership** : 80–100%

Important: Points non publiés

- la matrice technique complète
- les seuils internes
- la grille d'interprétation avancée
- le protocole d'ajustement
- les règles internes du "Two-layer review"

SECTION 5 – Éthique, Indépendance et Confidentialité AFI

L'intégrité constitue le fondement du AFI Compliance Score™.

Pour garantir la légitimité du système d'évaluation et la confiance durable des organisations, bailleurs, partenaires institutionnels et acteurs nationaux ou internationaux, AFI s'engage à respecter les principes d'éthique, d'indépendance et de confidentialité suivants.

1. Indépendance institutionnelle

AFI conduit chacune de ses évaluations en toute indépendance, sans influence interne ou externe susceptible d'altérer l'objectivité des résultats.

Aucun élément financier ou relationnel entre AFI et une organisation évaluée ne peut modifier les conclusions du score.

2. Absence de conflit d'intérêts

Les analystes AFI ne peuvent participer à l'évaluation d'une organisation avec laquelle ils entretiennent une relation personnelle ou professionnelle.

Tout conflit potentiel doit être déclaré et entraîne la réaffectation immédiate du dossier.

3. Confidentialité absolue

Les documents fournis par les organisations sont traités de manière strictement confidentielle.

AFI s'engage à :

- protéger l'accès à tous les fichiers transmis,
- n'utiliser ces informations qu'aux fins du diagnostic,
- ne jamais les partager avec un tiers sans consentement écrit,
- supprimer ou archiver les données selon les règles internes (3 ans maximum).

4. Intégrité des données

AFI garantit la conservation sécurisée des documents et l'intégrité des informations utilisées dans l'évaluation.

Aucune modification ou interprétation volontaire des informations ne peut être effectuée.

5. Rigueur méthodologique

Le processus d'évaluation repose sur l'exigence de preuves documentaires, la cohérence des analyses, la relecture systématique par deux analystes (two-layer review).

AFI se réserve le droit de demander des compléments, clarifications ou entretiens supplémentaires.

6. Neutralité opérationnelle

AFI ne favorise aucun type d'organisation ni aucun secteur d'activité.

Tous les diagnostics sont réalisés selon les mêmes standards et principes.

7. Responsabilité professionnelle

AFI reconnaît que ses évaluations peuvent influencer l'accès au financement et aux partenariats. C'est pourquoi chaque score certifié est rendu avec un haut niveau de responsabilité, d'exactitude et de diligence professionnelle.

SECTION 6 – Registre Public AFI

Le Registre Public AFI est l'espace officiel qui recense toutes les organisations ayant reçu le diagnostic certifié et, le cas échéant, le badge AFI Transparency Verified™.

1. Objectifs du registre

- renforcer la confiance des bailleurs, partenaires et institutions,
- valoriser les organisations performantes,
- offrir une transparence sur la validité des certifications,
- constituer une vitrine continentale des bonnes pratiques africaines.

2. Informations publiées

Pour protéger la confidentialité des ONG, seules les informations suivantes sont rendues publiques :

- Nom de l'organisation
- Pays
- Score final (%)
- Niveau obtenu (Foundation, Growth, Leadership)
- Statut (actif / expiré)
- Date d'émission
- Lien vers un certificat PDF

Aucun document interne, financier ou organisationnel n'est jamais publié.

3. Durée de publication

Le statut reste actif pendant **12 mois**, puis passe automatiquement en statut "expiré" si l'organisation n'a pas renouvelé son diagnostic.

4. Accès public

Le registre est consultable sur le site officiel ou à la demande.

5. Mise à jour

Le registre est mis à jour à chaque nouvelle certification, à chaque renouvellement, et à chaque expiration automatique.

SECTION 7 – Badge AFI Transparency Verified™

Le **Badge AFI Transparency Verified™** est une distinction officielle délivrée aux organisations ayant atteint le niveau **Leadership (≥80%)** lors de l'évaluation certifiée.

Il représente la plus haute reconnaissance du système AFI.

1. Signification du badge

Le badge atteste que l'organisation possède une gouvernance solide, applique des standards de gestion financière crédibles, démontre un impact mesurable, respecte une transparence institutionnelle, dispose de ressources humaines structurées, et répond globalement aux standards internationaux adaptés au contexte africain.

2. Utilisation du badge

Les organisations certifiées peuvent afficher le badge :

- sur leur site internet,
- dans leurs rapports annuels,
- sur leurs propositions aux bailleurs,
- dans leurs communications officielles.

Le badge est délivré avec :

- un numéro unique d'identification,
- un lien vérifiable vers le registre AFI,
- une date de validité.

3. Durée de validité

12 mois.

Renouvellement soumis à une nouvelle évaluation.

4. Prévention du détournement

AFI surveille les usages abusifs du badge et du score.

Toute falsification entraîne le retrait immédiat, la mise à jour du registre, l'interdiction temporaire d'accès aux services AFI.

SECTION 8 – Annexes publiques

ANNEXE 1 – Preuves documentaires

Exemples : statuts, PV, manuels, états financiers, organigramme, fiches de poste, rapports annuels, cadres logiques, preuves d'impact...

(Cette liste n'est pas exhaustive)

ANNEXE 2 – Exemple de diagnostic complet AFI

Les étapes : auto-check , collecte documentaire , analyse – entretien, double revue, score, certificat, et enfin registre.

ANNEXE 3 – Définition des niveaux AFI

- Foundation Level : organisation en phase de structuration.
- Growth Level : organisation stable, amélioration en cours.
- Leadership Level : organisation mature et crédible structurée selon les standards internationaux.